

Communiqué de presse

Nyon, le 12 juin 2014

Plages du Léman : des eaux propices à la baignade pour la saison 2014

Une météo estivale s'est installée depuis quelques jours ; le temps est venu de profiter des nombreuses plages qu'offre le Léman. Afin de pouvoir s'y baigner en toute quiétude, les eaux de quelques 115 plages sont régulièrement analysées. Cette année encore les résultats sont réjouissants puisque la grande majorité des plages présente des eaux de très bonne qualité sanitaire. Toutes ces plages et leur qualité des eaux sont présentées dans la *Carte des plages du Léman* que propose la CIPEL (Commission internationale pour la protection des eaux du Léman).

Chaque année la CIPEL publie une carte des plages qui renseigne les amateurs d'activités aquatiques sur la qualité des eaux du Léman. L'édition 2014 indique que sur les 115 plages suivies, 95 ont une "eau de bonne qualité" sur le plan bactériologique (en bleu sur la carte des plages) et 18 ont une "eau de qualité moyenne" (en vert sur la carte). Les critères de cette deuxième catégorie étant très proches de la première, la baignade dans les eaux de « qualité moyenne » ne comporte aucun risque sanitaire. Deux plages pourraient toutefois connaître une pollution passagère (en orange sur la carte) : la Pointe-à-la-Bise aval, à Collonge-Bellerive (GE), et Port-Gitana, à Bellevue (GE).

Pour la quatrième année consécutive, aucune plage du Léman n'est interdite à la baignade, ce qui confirme que les efforts entrepris en faveur de la qualité des eaux du lac portent leurs fruits.

Les services compétents des cantons de Genève, de Vaud et du Valais, ainsi que celui du département de la Haute-Savoie se chargent de la surveillance sanitaire de la qualité des eaux de baignade du lac. Lorsqu'une plage est momentanément polluée pour des raisons particulières, les autorités en informent la population.

Comment se procurer la carte des plages ?

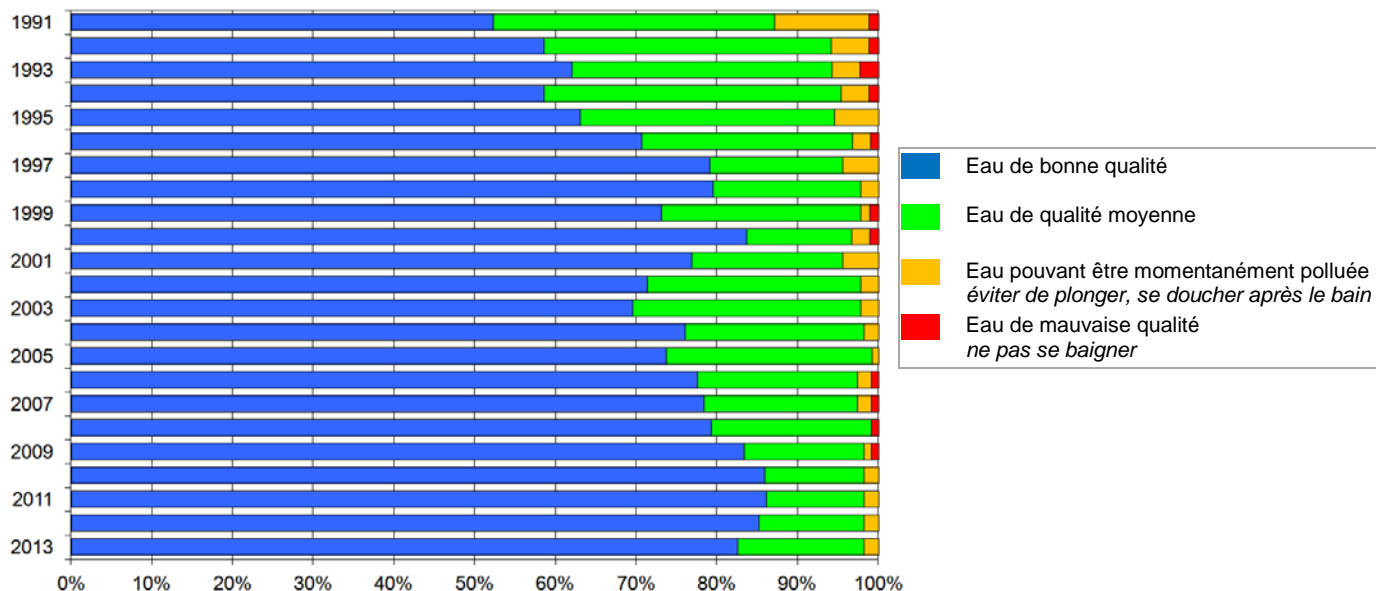
La carte des plages est distribuée aux offices du tourisme ainsi qu'aux communes. Elle sera également encartée dans la prochaine Lettre du Léman qui paraîtra dans les prochains jours. Cette carte est également disponible sur le site internet www.cipel.org.

À noter qu'une application iPhone «Lac Léman - Guide des plages» est disponible sur l'Apple Store.

Contact :

Audrey Klein, Secrétaire générale de la CIPEL, ou Stéphanie Mercier, chargée de communication
Courriel : cipel@cipel.org - Tél. : 022 363 46 69 (de la France : 00 41 22 363 46 69)

Évolution de la qualité des eaux de baignade, de 1991 à 2013 :



Le graphique illustre le pourcentage des plages par classe de qualité des eaux de baignade.

On y observe une tendance à l'augmentation des plages en classe « eau de bonne qualité » sur ces vingt-trois dernières années. On peut également relever que la baignade n'a été déconseillée sur aucune plage depuis 2010.